



Protégeons les plus fragiles

Lors des périodes de canicule, le CCAS de la Ville de Belfort peut contacter, tous les jours, les personnes les plus fragiles pour s'assurer qu'elles vont bien. Pour cela, il suffit d'être inscrit au registre d'alerte et d'urgence.

Publié le 11 juin 2024

Vous êtes une personne fragile, c'est à dire âgée de plus de 60 ans ou isolée, handicapée et vulnérable à la canicule ? Ou vous connaissez une personne dans cette situation ?

En prévention des fortes chaleurs de l'été, inscrivez-vous pour bénéficier de toute l'attention des agents du CCAS de la Ville de Belfort.

La personne inscrite doit avoir accès au téléphone et rester joignable.

Le registre peut être utilisé en cas de grand froid, coupure d'électricité, inondation, canicule, épidémie, etc.

Inscriptions :

> Par téléphone au CCAS : 03 70 04 81 91

> [Télécharger le bulletin d'inscription](#)



≡ RETOUR À LA
LISTE

